



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES  
SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION ET DE DISTRIBUTION DES EAUX**

**Contrat de Domiciliation ou Autorisation de Débit**

Références de l'abonné :

CLE	IDENTIF				MOIS	ANNEE	DIST	POLICE				
	0	0	0	2								0
Tournée			Ordre									

Entre,

(1) : .....

• Téléphone		• Email :	
• Adresse du compteur		• Code Postal :	

Le RIB ou RIP : .....

dénommé si de suite " le titulaire du compte courant" d'une part,

Et (2).....d'autre part,

**Il a été convenu ce qui suit:**

**Article premier :** Nous, le titulaire du compte donnons ordre à (2)..... de régler par le débit de notre compte, les montants des prélèvements présentés par la SONEDE et représentant nos consommations d'eau.

**Article 2 :** En cas de désaccord sur le préavis de prélèvement, le titulaire du compte doit faire immédiatement opposition(\*) à la fois auprès de la banque ou de la Poste ci-dessus mentionnée et auprès du district auquel il est rattaché.

....., le .....

**Signature du titulaire du compte**

....., le .....

**Accord de la Banque ou de la Poste**

(Visa et Cachet du chef d'agence  
ou du bureau de la Poste)

(1) Mentionner : -Pour les personnes physiques : Le nom, prénom, le numéro de la carte d'identité nationale et sa date d'émission.

-Pour les personnes morales : Le nom de la société, le numéro du registre de commerce et son représentant juridique.

(2) A remplir selon le cas : Agence de la banque .....située à..... ou bureau de la Poste situé à.....

(\*)**NB** : La demande d'opposition doit être déposée auprès du district dans un délai ne dépassant pas 15 jours à partir de la date de réception du préavis de prélèvement.